

le prince et le souverain qui devait jouir et gouverner. —
A suivre.

Monsieur. JEAN-BAPTISTE DUPUIS.

Le 13 de ce mois la paroisse de Saint-Roch des Aulnais perdait un de ses meilleurs citoyens, les pauvres un ami et un protecteur, et la famille Dupuis un père bien-aimé. M. Jean-Baptiste Dupuis quittait ce monde après avoir fait généreusement le sacrifice de tous les bonheurs dont la Providence avait entouré sa vieillesse. Les étroites limites de notre *Revue* ne nous permettent pas de redire toutes les vertus de ce grand citoyen, mais nous ne pouvons pas laisser partir celui qui a passé en faisant le bien sans dire quelques mots de sa vie pleine d'œuvres et de mérites. En écrivant ces lignes nous accomplissons de grand cœur un devoir de reconnaissance.

M. Jean-Baptiste Dupuis naquit en 1814. En 1837 il épousait mademoiselle Justine Letellier sœur de M. Luc Letellier, qui fut plus tard lieutenant-gouverneur de la province. Sa famille se compose encore de six enfants : M. Auguste Dupuis, marchand et pépiniériste, MM. Jules et Luc, cultivateurs de Saint-Roch, M. l'abbé Fernand, docteur en théologie, professeur au collège de Lévis, Madame A. Fafard de l'Islet et Madame P. Verreault de Saint-Jean Port-Joli.

Ceux qui ont connu M. Dupuis ont surtout admiré en lui le travailleur intelligent et énergique, le chrétien charitable et pieux. Encore jeune et avec peu de ressources dans le commerce, M. Dupuis a été le fils de ses œuvres. Il a pu par un labeur quotidien, augmenter considérablement ses revenus, établir dans l'aisance ses enfants, et faire très large la part des bonnes œuvres. Ses enfants n'ont eu qu'à suivre ses conseils et ses exemples pour aimer le travail et acquérir la richesse.

Agriculteur ami du progrès, en même temps que marchand, M. Dupuis a exécuté sur ses terres toutes les améliorations désirables. Député à l'Assemblée législative il a employé son énergie et son expérience à remplir fidèlement son mandat. Nous redisons avec plaisir qu'il a défendu les intérêts de la *Gazette des Campagnes*.

Dans Saint-Roch surtout, et dans les paroisses voisines, aucune bonne œuvre ne le trouva indifférent. Les anciens se rappellent comment il a su aider le collège de Ste-Anne en encourageant et dirigeant les corvées des généreux paroissiens de Saint-Roch. Ses dons aux églises, aux pauvres, aux jeunes étudiants et autres étaient continus. Il y avait entre ce fervent chrétien et sa digne épouse une noble émulation pour les bonnes œuvres. Parmi toutes ses œuvres les chapelles de N.-D. de Lourdes et du Sacré-Cœur, élevées à Saint-Roch rappelleront spécialement sa générosité et sa piété.

Les funérailles de M. Dupuis ont eu lieu à Saint-Roch, vendredi, le 16. On y remarquait plus de vingt prêtres, et un grand nombre de parents et d'amis venus des paroisses voisines, de Québec, de Fraserville.

Des hommes comme M. Dupuis ne meurent pas tout entier. Leurs exemples et leurs bienfaits restent, leur souvenir vit dans le cœur de ceux qui les ont connus.

CAUSERIE AGRICOLE

Soins à donner au cheval employé au travail des champs.---Suite

Il faut avoir soin de bien bouchonner le cheval après son entrée à l'écurie; si la température y est froide, on le couvrira d'une bonne couverture, sous laquelle on placera un peu de paille s'il est très mouillé, afin qu'il puisse sécher plus vite. La couverture placée immédiatement sur la peau du cheval, sans interposition d'un peu de paille, condense souvent la transpiration, et retient aussi pendant trop longtemps l'humidité. Si le cheval a très chaud, on le laissera reposer une demi-heure avant de lui donner à manger; s'il est très échauffé et qu'en même temps il ait très soif, on commencera après quelque temps de repos à lui donner une portion de son mouillé pour le rafraîchir un peu, puis on lui donnera du foin, après on fera boire; suivra l'avoine et le restant de la ration de foin.

On doit toujours s'assurer par soi-même quand on loge quelque part, si le foin que l'on donne aux chevaux est de bonne qualité, et que le cheval ait eu la portion d'avoine nécessaire de lui faire donner.

Si en venant du travail ou du voyage, le cheval est couvert de boue, on peut, quand il n'est plus en transpiration, lui faire prendre un bain de propreté jusqu'au-dessus des jarrets ou jusqu'au ventre, dans un étang ou une eau courante; ou bien on lui lave les membres avec de l'eau au moyen d'une brosse ou d'une éponge. Après la sortie du bain on bouchonnera bien les membres, afin de les faire sécher, d'y rétablir la circulation et de prévenir leur refroidissement.

Quand le cheval en voyage est arrivé le soir à destination, on doit bien le visiter pour s'assurer s'il n'a pas été blessé par le harnais. Si l'on découvre une partie comprimée soit par le collier, soit par la sellette, on doit ôter la partie correspondante du harnais, afin que la compression ne puisse pas continuer à se faire, et appliquer sur la partie sensible une bonne couche d'argile et de vinaigre que l'on a soin de tenir froide en la mouillant souvent ou en la renouvelant.

Il n'est pas inutile d'examiner le soir les pieds des chevaux, surtout quand on a voyagé sur du brisé, afin de s'assurer s'il n'existe pas, entre le fer et la sole, un morceau de silex qui pourrait y exercer une compression et produire une boiterie.

Quand le cheval a voyagé en été sur des routes où il y a beaucoup de poussière, il est bon de lui laver le soir les yeux et les naseaux avec de l'eau fraîche.

S'il a voyagé dans des localités sèches et montagneuses, s'il a les pieds échauffés, il est bon de mettre le soir dans ces derniers un cataplasme rafraîchissant composé avec de la farine de lin, du croutin de cheval et du vinaigre, ou bien simplement de la bouse de vache.

Lorsqu'on doit entreprendre un long voyage, on doit toujours veiller à la ferrure des chevaux au moins trois ou quatre jours avant de se mettre en route, car les chevaux nouvellement ferrés ont souvent les pieds sensibles,